

élèves du séminaire de Québec) fut à l'origine une imitation du costume des coureurs de bois, et remonte, avec ses lisérés blancs, à l'époque de Mgr de Laval."

A tort ou à raison, ceci importe peu, les intendants de la Nouvelle-France, au 17^{ème} siècle, avaient pris en aversion le costume des écoliers du séminaire de Québec. Pour le déprécier davantage ils écrivirent à Paris qu'il n'était rien autre chose qu'une imitation du costume des coureurs de bois. Les directeurs du séminaire des missions étrangères de Paris s'émurent de ces représentations, et voulurent au commencement du 18^{ème} siècle, que la couleur en fut changée. On sait que ce capot était bleu et portait des nervures blanches.

Voici ce que répondirent, en 1705, les directeurs du séminaire des missions étrangères à Québec aux remontrances qui leur étaient faites :

"Permettez-nous de vous dire que c'est le sentiment de la plupart, ET MEME DE MESSIEURS NOS INTENDANTS, que étant en possession de tout temps de cette couleur à laquelle on est accoutumé, ce changement paraîtrait étrange. C'est ce qui distingue les enfants du Séminaire, surtout en leur manière, car il y en a bien d'autres qui portent le bleu : CHAQUE PAYS, CHAQUE GUISE. Nous savons que cela paraîtrait particulier dans d'autres pays qu'en Canada. Monsieur Raudot (L'INTENDANT) nous a dit qu'on l'avait prévenu là-dessus, mais qu'en les voyant il avait changé de sentiment et qu'il les trouvait fort propres."

Il paraît que la ceinture, primitivement, était blanche, et qu'elle devint peu à peu chamarrée de toutes les couleurs mélangées avec un goût sauvage (c'est la ceinture FLÈCHÉE). La ceinture verte actuelle, moins dispendieuse et beaucoup mieux assortie au reste de l'habillement, date de 1838. Elle n'a été obligatoire qu'en 1840. La tête de l'écolier était couverte d'un TAPABOR, espèce de bonnet supprimé en 1726 et remplacé, vers 1842, par la casquette actuelle; dans l'intervalle, qui est de plus d'un siècle, chacun se coiffait comme il l'entendait.

Ainsi parle L'ABELLE du 14 février 1850 au cours d'une NOTICE HISTORIQUE SUR LE PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC que l'on attribue généralement au savant abbé Laverdière.

J'ai cherché dans l'HISTOIRE DU COLLÈGE HENRI IV DE LA FLÈCHE du P. Camille de Rochemontein, de la compagnie de Jésus, quel était le costume des écoliers de cette maison. J'en suis pour mes frais d'étude. On trouve bien (Cf: tome II, pp 23, 24 et 32) que LA ROBE DU PENSIONNAIRE REVIENT A DIX LIVRES ET DURE DEUX ANS, et qu'on ne doit pas laisser LES ÉCOLIERS aller en classe SANS ROBE, SANS CEINTURE, et en pantoufles. Mais ce détail est absolument insuffisant. Il ne donne même pas la coupe de l'habit, encore moins la couleur de l'étoffe ou de la ceinture.

Rappelons-nous, cependant, que Mgr de Laval, élève des Jésuites, étudia au collège Henri IV de La Flèche. N'est-il pas aussi logique que naturel de conclure que fondant, à son tour, un séminaire dans sa ville épiscopale, le premier évêque de Québec donna aux élèves de sa maison le costume que lui-même avait porté lorsqu'il étu-